

Province de Québec  
Municipalité de La Doré  
Lundi, 1<sup>e</sup> décembre 2014

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la paroisse de La Doré, tenue le 1<sup>e</sup> décembre 2014, à 20h00, à la salle des délibérations de l'édifice municipal, formant quorum sous la présidence de M. Jacques Asselin, maire.

Sont présents :

M Jacques Asselin, maire  
M<sup>me</sup> Hélène Gagnon, conseillère  
MM. Yoland Bau, conseiller  
Marc Perron, conseiller  
Yanick Baillargeon, conseiller  
Michel Simard, conseiller  
Pierre-Paul Lalancette, conseiller  
M<sup>me</sup> Stéphanie Gagnon, directrice générale

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Jacques Asselin, maire, ouvre la séance, récite la prière d'usage, souhaite la bienvenue à tous et lit l'ordre du jour.

#### ORDRE DU JOUR

---

1. BIENVENUE ET PRIÈRE
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 3 NOVEMBRE 2014 ET DU 17 NOVEMBRE 2014
4. RAPPORTS
  - 4.1 Rapport du maire
  - 4.2 Rapport des conseillers/comités et autres compétences municipales
  - 4.3 MRC Domaine-du-Roy : Enjeux et territoires
  - 4.4 Rapport sur les indicateurs de gestion
5. FINANCE
  - 5.1 Acceptation des comptes
  - 5.2 Réaffectation au budget 2014
6. CORRESPONDANCE ET COMMUNIQUÉS
7. PÉRIODE DE QUESTIONS
8. ADMINISTRATION
  - 8.1 Programme d'établissement : Acceptation d'une demande
  - 8.2 Programme d'établissement : Remise de la subvention
  - 8.3 Acceptation du calendrier des séances régulières du conseil municipal pour 2015

- 8.4 Avis de motion règlement sur le commerce de regrattier, recycleur et prêteur sur gages
- 8.5 Vente de terrain : Autorisation de vente lot 5 326 864

## 9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 9.1 Service incendie Saint-Félicien-Saint-Prime-La Doré : Acceptation du budget 2015

## 10. VOIRIE

- 10.1 Ministère des Transports du Québec :
  - 10.1.1 Acceptation des travaux subventionnés (10 000\$)
  - 10.1.2 Acceptation des travaux subventionnés (125 000\$, 16 000\$ et 8 000\$)
- 10.2 Dépôt du plan d'intervention en infrastructures routières de la MRC Domaine-du-Roy
- 10.3 Corporation transport adapté secteur Ashuapmouchouan : Acceptation du budget 2015
- 10.4 Équipement routier : Achat

## 11. SERVICES PUBLICS

- 11.1 Commission scolaire du Pays-des-Bleuets : Plan triennal de répartition des immeubles

## 12. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- 12.1 Office municipal d'habitation de La Doré :
  - 12.1.1 Budget révisé 2014
  - 12.1.2 Acceptation du budget 2015
- 12.2 Fondation CSSS Domaine-du-Roy : Contribution financière 2015
- 12.3 Fondation Henri-Roy : Contribution financière
- 12.4 Municipalité amie des aînés : Acceptation du plan

## 13. URBANISME, DÉVELOPPEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- 13.1 Comité consultatif en urbanisme : Nomination de membres
- 13.2 Amis de la Branche-Ouest inc. : Décision route L-211
- 13.3 Terrains zone industrielle : Rétrocession

## 14. LOISIRS ET CULTURE

- 14.1 Église : Consultation publique

## 15. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- 15.1 CLD Domaine-du-Roy : Avenir de l'organisation

## 16. AFFAIRES NOUVELLES

## 17. PÉRIODE DE QUESTIONS

## 18. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE AU 15 DÉCEMBRE 2014 À 20H00

POINT 2.0  
RÉSOLUTION 2014-12-228  
ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

-----  
Il est proposé par Pierre-Paul Lalancette, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accepte l'ordre du jour.

POINT 3.0  
RÉSOLUTION 2014-12-229  
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 NOVEMBRE 2014

---

Il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accepte le procès-verbal du 3 novembre 2014 tel que présenté.

POINT 3.0  
RÉSOLUTION 2014-12-230  
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 NOVEMBRE 2014

---

Il est proposé par Hélène Gagnon, appuyé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accepte le procès-verbal du 17 novembre 2014 tel que présenté.

POINT 4.1  
Rapport du maire RAPPORTEUR DU MAIRE

---

Le 3 novembre, j'ai participé à une rencontre avec le contracteur pour l'entretien de la route L-211. Le 4 novembre, j'ai participé à une rencontre avec le comité intermunicipal en service incendie pour le budget 2015. Le 6 novembre, j'ai participé au comité multiressources pour approuver les interventions au niveau des boisés de la MRC Domaine-du-Roy. Le 9 novembre, nous avons surveillé la rencontre des Amis de la Branche-Ouest inc. Le 10 novembre, j'ai participé à une rencontre concernant les relations de travail du service incendie Saint-Félicien-Saint-Prime-La Doré. Le 11 novembre, j'ai participé à une conférence de presse de Produits Forestiers Résolu au CEGEP de Saint-Félicien. Le 12 novembre, j'ai participé à une rencontre de Migr'Action pour la rétention et l'accueil de jeunes. J'ai participé à la conférence de Bernard Vachon sur la ruralité. Le 17 novembre, j'ai rencontré la Fabrique pour le dossier de l'église. Le 19 novembre, j'ai participé au groupe de travail pour déterminer l'indice de vitalité de la Municipalité. Le 18 novembre, j'ai rencontré la direction de Pangea qui a acquis des immeubles à La Doré. Le 20 novembre, j'ai rencontré le représentant des collectivités dans les négociations de l'Approche commune. Le 22 novembre, j'ai participé à la rencontre pour le budget de la MRC Domaine-du-Roy. Le 27 novembre, j'ai rencontré un représentant pour le développement du Zoo Sauvage de Saint-Félicien.

POINT 4.2  
Conseillers (ères) RAPPORTEUR DES CONSEILLERS/COMITÉS ET AUTRES COMPÉTENCES

---

Le maire invite les membres du conseil à prendre la parole afin de rendre compte du fonctionnement des comités, donner leur avis ou d'informer la population sur les divers éléments qui ont été portés à leur attention durant le mois de novembre selon leurs différents domaines d'intervention.

Pierre-Paul Lalancette a participé l'assemblée générale annuelle des Amis de la Branche-Ouest inc. et à la rencontre du Syndicat des producteurs de bois.

Hélène Gagnon invite la population à participer au déjeuner de la Guignolée. Elle mentionne que nous avons 11 nouveaux-nés pour l'année. Elle a participé à la

rencontre de la Résidence Doré et mentionne qu'ils ont participé à un exercice d'évacuation. Elle a participé à une rencontre de l'Office municipal d'habitation de La Doré et mentionne que les entrées et les galeries ont été améliorées durant l'été. Elle invite la population à participer à la rencontre de consultation sur l'avenir de l'église. Elle a participé à une rencontre de Services et qualité de vie.

Le maire mentionne qu'il est important que la population donne son avis sur les propositions de la Municipalité à la Fabrique.

Michel Simard a participé à la rencontre d'accueil pour les nouveaux arrivants du territoire, à une rencontre de la CADLD, au dîner conférence de Bernard Vachon sur le développement local, à la rencontre avec la Fabrique, au souper annuel de la Corporation du Moulin des Pionniers inc. et à une rencontre de la Résidence Dorée.

Yanick Baillargeon a participé la rencontre de Domaine-du-Roy 20-30, à la rencontre avec la Fabrique, à une rencontre du Centre des Loisirs et à des rencontres pour la piste cyclable.

Marc Perron a participé aux rencontres du conseil, au groupe de travail pour l'indice de la vitalité de la Municipalité et à une rencontre du Complexe sportif.

Yoland Bau a participé à la rencontre avec la Fabrique.

#### POINT 4.3

#### MRC DOMAINE-DU-ROY : ENJEUX ET TERRITOIRES

Le maire informe la population que la MRC Domaine-du-Roy représente la Municipalité de La Doré dans plusieurs compétences et que souvent, les membres du conseil ne sont pas avisés des problématiques touchant l'avenir et le territoire de la Municipalité de La Doré. Les résumés des comités pléniers de novembre ont été déposés aux membres du conseil.

#### POINT 4.4

#### RAPPORT: INDICATEURS DE GESTION

La directrice générale dépose les indicateurs de gestion traitant des permis, des dépenses d'énergie et des heures travaillées.

### Comptes

#### POINT 5.1

#### RÉSOLUTION 2014-12-231

#### ACCEPTATION DES COMPTES

---

Il est proposé par Marc Perron, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accepte le journal des achats du mois de novembre 2014 au montant total de 557 930.48\$ incluant les taxes, et en autorise le paiement.

#### POINT 5.2

#### RÉSOLUTION 2014-12-232

#### RÉAFFECTATION AU BUDGET 2014

CONSIDÉRANT les dépassements de coûts dans le réseau de distribution d'eau potable;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon, appuyé par Yanick Baillargeon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise les réaffectations budgétaires suivantes :

- Transfert de 10 000\$ du poste « Administration générale » vers le poste « Hygiène du milieu »;
- Transfert de 30 000\$ du poste « Aménagement, urbanisme » vers le poste « Hygiène du milieu »;
- Transfert de 10 000\$ du poste « Transport » vers le poste « Hygiène du milieu ».

#### POINT 6.0

#### Correspondance RÉSUMÉ DE LA CORRESPONDANCE DE NOVEMBRE 2014

---

Le résumé de la correspondance du mois de novembre 2014 est déposé aux membres du conseil municipal. Les membres du conseil qui le désirent peuvent se procurer une copie desdites correspondances au bureau municipal et/ou en faire la demande via un support électronique.

#### POINT 7.0

#### Questions PÉRIODE DE QUESTIONS

---

Aucune question.

#### POINT 8.1

#### RÉSOLUTION 2014-12-233

#### PROGRAMME D'ÉTABLISSEMENT : ACCEPTATION D'UNE DEMANDE

CONSIDÉRANT les résolutions 2007-03-058, 2007-06-142 et 2007-08-166;

CONSIDÉRANT QUE les demandeurs rencontrent les critères d'admissibilité du programme ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le versement des subventions pour le programme d'établissement au propriétaire de l'immeuble suivant :

❖ 2971, rang St-Paul                      #20-994-943                      1 500\$

#### POINT 8.2

#### PROGRAMME D'ETABLISSEMENT : REMISE DE LA SUBVENTION

Monsieur Pierre-Paul Lalancette remet la subvention à un propriétaire admissible. Il lui remet également une pochette d'accueil. Le conseil municipal lui souhaite la bienvenue et souhaite qu'il se plaise dans notre collectivité.

#### POINT 8.3

#### RÉSOLUTION 2014-12-234

#### ACCEPTATION DU CALENDRIER DES SÉANCES RÉGULIÈRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR 2015

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses

séances régulières pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré adopte le calendrier, ci-après mentionné, relativement à la tenue des séances régulières du conseil municipal pour 2015, qui débuteront à 20h:

lundi, 12 janvier	lundi, 2 février	lundi, 2 mars
lundi, 13 avril	lundi, 4 mai	lundi, 1 <sup>e</sup> juin
lundi, 6 juillet	lundi, 17 août	lundi, 14 septembre
lundi, 19 octobre	lundi, 2 novembre	lundi, 7 décembre

Qu'avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale conformément à la loi qui régit la Municipalité.

#### POINT 8.4

##### RÉSOLUTION 2014-12-235

##### AVIS DE MOTION RÈGLEMENT SUR LE COMMERCE DE REGRATTIER, RECYCLEUR ET PRÊTEUR SUR GAGES

---

Avis de motion est donné par Michel Simard que lors d'une prochaine séance, un règlement sur le commerce de regrattier, recycleur et de prêteur sur gages sera adopté. Le projet de règlement est présenté aux membres du conseil municipal. Une dispense de lecture est demandée.

#### POINT 8.5

##### RÉSOLUTION 2014-12-236

##### VENTE DE TERRAIN : AUTORISATION DE VENTE LOT 5 326 864

---

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de La Doré désire favoriser le développement du Quartier des Pionniers;

CONSIDÉRANT la proposition d'achat de monsieur Miguel Lalancette et de madame Christine Leclerc;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre-Paul Lalancette, appuyé par Marc Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- autorise la vente du lot 5 326 864 à monsieur Miguel Lalancette et madame Christine Leclerc, et ce, au prix de 6 500\$, plus les taxes applicables;
- les frais afférents sont à la charge des acquéreurs;
- le contrat d'achat devra être signé dans les 60 jours suivant la date d'acceptation de la présente résolution;
- les acquéreurs ont l'obligation de construction d'une résidence dans les 12 mois suivant la date d'acceptation de la présente résolution;
- à défaut de construire dans un délai de 12 mois, l'obligation sera substituée par le paiement de 5.92\$ le mètre carré moins le prix payé à défaut de quoi le terrain reviendra de droit à la Municipalité et les frais de transfert seront à la charge de l'acquéreur ;
- la nouvelle propriété devra respecter le règlement du PIIA de ce secteur;
- le maire et la directrice générale sont autorisés à signer les documents nécessaires.

#### POINT 9.1

##### RÉSOLUTION 2014-12-237

SERVICE INCENDIE SAINT-FÉLICIEN-SAINT-PRIME-LA DORÉ :  
ACCEPTATION DU BUDGET 2015

---

CONSIDÉRANT la nécessité d'avoir un service de protection incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Marc Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accepte le budget 2015 du Service incendie Saint-Félicien-Saint-Prime-La Doré présentant un budget total de 1 039 459\$ dont 8.65% incombe à la Municipalité de La Doré soit 89 913.20\$

POINT 10.1.1

RÉSOLUTION 2014-12-238

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC : ACCEPTATION DES  
TRAVAUX SUBVENTIONNÉS (10 000\$)

---

CONSIDÉRANT la subvention de 10 000\$ annoncée par le ministère des Transports du Québec pour la Municipalité de La Doré dans la correspondance datée du 6 novembre 2014 ;

CONSIDÉRANT QUE la sélection de ces travaux a fait l'objet d'une décision du conseil ;

CONSIDÉRANT QUE cette sélection a été approuvée par le ministère des Transports du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les travaux réalisés doivent être conformes à cette planification ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur l'avenue des Jardins pour le montant subventionné de 10 000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec. Les travaux ont été exécutés conformément aux présentes sur une route dont la gestion incombe à la Municipalité et le dossier de vérification a été constitué.

POINT 10.1.2

RÉSOLUTION 2014-12-239

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC : ACCEPTATION DES  
TRAVAUX SUBVENTIONNÉS (8 000\$, 16 000\$ ET 125 000\$)

---

CONSIDÉRANT les subventions de 16 000\$, 8 000\$ et de 125 000\$ annoncées par le ministère des Transports du Québec pour la Municipalité de La Doré dans les correspondances datées respectivement 19 juillet 2013 et du 27 novembre 2014;

CONSIDÉRANT QUE la sélection de ces travaux a fait l'objet d'une décision du conseil ;

CONSIDÉRANT QUE cette sélection a été approuvée par le ministère des Transports du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les travaux réalisés doivent être conformes à cette planification ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre-Paul Lalancette, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le rang

St-Joseph et l'avenue des Jardins pour des montants subventionnés, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec. Les travaux ont été exécutés conformément aux présentes sur les routes dont la gestion incombe à la Municipalité et que les dossiers de vérification ont été constitués.

POINT 10.2  
DÉPÔT DU PLAN D'INTERVENTION EN INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES  
DE LA MRC DOMAINE-DU-ROY

---

Le maire dépose le plan d'intervention en infrastructures routières de la MRC Domaine-du-Roy qui mentionne que des travaux de réfection devront être réalisés sur une partie de l'avenue des Jardins et du chemin du Lac Rond.

POINT 10.3  
RÉSOLUTION 2014-12-240  
CORPORATION TRANSPORT ADAPTÉ SECTEUR ASHUAPMOUCHOUAN :  
ACCEPTATION DU BUDGET 2015

---

CONSIDÉRANT l'importance de faciliter le transport aux citoyens de La Doré ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Perron, appuyé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accepte les prévisions budgétaires 2015 du Transport Adapté secteur Ashuapmouchouan inc. et autorise le versement de la contribution de 8 270\$ payable 75% dès janvier 2015 soit 6 202\$ et 25% le 1<sup>er</sup> septembre 2015 soit 2 068\$.

POINT 10.4  
RÉSOLUTION 2014-12-241  
ÉQUIPEMENT ROUTIER : ACHAT

---

CONSIDÉRANT le besoin de remplacer les pneus du tracteur municipal;

CONSIDÉRANT les propositions reçues par le département des travaux publics;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise l'achat de pneus pour le tracteur municipal auprès de Agence de pneus du Nord enr. au prix de 7 892\$, plus les taxes applicables.

POINT 11.1  
COMMISSION SCOLAIRE DU PAYS-DES-BLEUETS : PLAN TRIENNAL DE  
RÉPARTITION DES IMMEUBLES

---

Le maire dépose le plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets démontrant que l'école Maria-Goretti de La Doré demeurera ouverte pour les trois (3) prochaines années.

POINT 12.1.1  
RÉSOLUTION 2014-12-242  
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LA DORE : BUDGET RÉVISÉ 2014

---

CONSIDÉRANT l'obligation de la Municipalité de participer dans 10% du déficit;

CONSIDÉRANT la volonté municipale de maintenir sa population et d'offrir ce



service;

ENCONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon, appuyé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accepte les prévisions budgétaires 2014 modifiées telles que présentées. La portion municipale passera de 12 675\$ à 13 002\$ pour 327\$ de plus.

POINT 12.1.2

RÉSOLUTION 2014-12-243

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LA DORÉ : ACCEPTATION DU BUDGET 2015

---

CONSIDÉRANT l'obligation de la Municipalité;

CONSIDÉRANT la volonté municipale de maintenir sa population;

ENCONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon, appuyé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- accepte les prévisions budgétaire 2015 telles que présentées;
- s'engage à assumer sa quote-part des sommes investies dans les travaux RAM capitalisables et particulièrement son financement en capital et intérêts de l'ensemble des sommes octroyées en vertu du Plan québécois des infrastructures;
- La portion municipale sera de 9 897\$ sur un budget de 98 967\$.

POINT 12.2

RÉSOLUTION 2014-12-244

FONDATION CSSS DOMAINE-DU-ROY : CONTRIBUTION FINANCIÈRE 2015

---

Il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise la participation financière de la Municipalité de La Doré dans la campagne de financement de la Fondation du Centre de santé et de services sociaux pour une somme de 720\$.

POINT 12.3

RÉSOLUTION 2014-12-245

FONDATION HENRI-ROY : CONTRIBUTION FINANCIÈRE

---

Il est proposé par Pierre-Paul Lalancette, appuyé par Marc Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise la participation financière de 60\$ dans le cadre de la campagne de financement 2015 de la Fondation Henri-Roy.

POINT 12.4

RÉSOLUTION 2014-12-246

MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS : ACCEPTATION DU PLAN

---

ATTENDU l'entente intervenue entre la MRC du Domaine-du-Roy et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) dans le cadre de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA);

ATTENDU QUE la démarche MADA a impliqué la formation d'un comité local MADA qui avait pour mandat d'élaborer un plan d'action local, d'une durée de trois ans, et de collaborer à la politique et au plan d'action territorial de la MRC;

ATTENDU QUE la démarche préconisée a favorisé la tenue d'une vaste consultation locale qui a permis de maximiser la participation et l'implication citoyenne d'aînés, de bénévoles, d'intervenants, d'organismes œuvrant auprès des aînés, et d'élus;

ATTENDU QUE le plan d'action local MADA permet de mieux connaître les besoins des aînés et cible des actions permettant de créer avec et pour les aînés, des environnements favorables leur permettant de vivre une vie saine et active dans notre communauté;

ATTENDU QUE le comité local travaillera de concert avec la Table de concertation des aînés Domaine-du-Roy à assurer le suivi et la mise en œuvre du plan d'action MADA;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Michel Simard, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré adopte la politique et le plan d'action local MADA.

#### POINT 13.1

RÉSOLUTION 2014-12-247

#### COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME : NOMINATION DE MEMBRES

CONSIDÉRANT QUE le conseil doit nommer les membres actifs sur le comité consultatif en urbanisme de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE tous les mandats des membres présents sont échus;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Perron, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré nomme les représentants suivants au comité consultatif en urbanisme :

- Siègne #1 Léo Gauthier (2 ans)
- Siègne #2 Ursule Villeneuve (1 an)
- Siègne #3 Denise Langevin (2 ans)
- Siègne #4 Pierre Murray (2 ans)
- Siègne #5 Jacques Asselin (2 ans)

#### POINT 13.2

RÉSOLUTION 2014-12-248

#### AMIS DE LA BRANCHES-OUEST INC. : DECISION ROUTE L-211

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité Régionale de comté du Domaine-du-Roy propose de modifier différentes politiques territoriales en regard à la villégiature en terres publiques;

CONSIDÉRANT QUE les ministères des Richesses Naturelles (MRN) et des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) confirment que ces voies sont sous sa responsabilité;

CONSIDÉRANT QUE le 1<sup>o</sup> décembre 2014, la direction régionale du MFFP confirme les obligations des détenteurs de droits en regard de l'entretien et de la remise en état et que les autres utilisateurs assurent l'entretien des chemins qu'ils utilisent;

CONSIDÉRANT les correspondances de la Corporation des Amis de la Branche-Ouest inc. acheminées aux propriétaires et utilisateurs en date du 25 novembre 2014 concernant la route forestière L-211;

CONSIDÉRANT le jugement rendu par le tribunal des petites créances dans l'affaire Jocelyn Bouchard vs Corporation des Amis de la Branche-Ouest inc.;

CONSIDÉRANT l'enjeu d'entretien des chemins multi-ressources;

CONSIDÉRANT que le 21 février 2014, un comité des principaux acteurs régionaux a été mis sur pied afin de proposer des solutions aux problématiques des chemins en terres publiques;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de La Doré ne fait pas partie et n'a pas non plus été consultée lors de ces travaux;

CONSIDÉRANT QUE des initiatives locales de la Municipalité de La Doré datent de 1999 par des contributions facilitatrices pour les villégiateurs et les autres utilisateurs sur les terres publiques de notre juridiction et de tolérance;

CONSIDÉRANT plus particulièrement le règlement de tolérance 99-014 pour le contribuable Hydro-Québec;

CONSIDÉRANT QUE le protocole intervenu le 25 novembre 2011 entre la Municipalité de La Doré et la MRC du Domaine-du-Roy n'est plus d'actualité;

CONSIDÉRANT QUE le secteur #3 dit de la «Branche-Ouest» est de notre proximité mais ne se retrouve pas dans notre juridiction;

CONSIDÉRANT QUE les circonstances qui ont conduit à la signature du protocole ne sont plus présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Perron, appuyé par Yanick Baillargeon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré se prévale de son option de mettre un terme au protocole et que la Municipalité de La Doré avise les parties prenantes qu'elle cessera les activités reliées à l'entretien de la route forestière L-211, le 2 janvier 2015 à 23h59.

### POINT 13.3

RÉSOLUTION 2014-12-249

#### TERRAINS ZONE INDUSTRIELLE: RÉTROCESSION

---

CONSIDÉRANT la Municipalité de La Doré avait cédé certains terrains de la zone industrielle à la Coopérative de solidarité forestière de la rivière aux Saumons dans le but de relancer la filière feuillue ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de La Doré désire reprendre possession de ces terrains ;

CONSIDÉRANT QUE le Coopérative de solidarité forestière de la rivière aux Saumons a réorienté ses mandats de développement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise la rétrocession en sa faveur des lots 4 594 433, 4 594 437 et 4 594 436 par la Coopérative de solidarité forestière de la rivière aux Saumons pour la somme de 30 000\$, qui est déjà due par cette dernière à la Municipalité de La Doré. Suite à la signature de la rétrocession, il y aura mainlevée totale de l'hypothèque et de la clause résolutoire contenues dans le contrat de vente

(#19 694 297) précédemment consenti par la Municipalité de La Doré. Le maire et la directrice générale sont autorisés à signer les documents nécessaires.

POINT 14.1  
ÉGLISE : CONSULTATION PUBLIQUE

---

Le maire invite toute la population à participer à la consultation publique sur l'avenir de l'église qui se tiendra le mercredi, 3 décembre prochain à 19h à l'église.

POINT 15.1  
CLD DOMAINE-DU-ROY : AVENIR DE L'ORGANISATION

---

Le maire informe la population que le CLD Domaine-du-Roy est toujours en fonction, et ce, malgré les coupures de budget annoncées par le Gouvernement du Québec. Le CLD Domaine-du-Roy demeurera en fonction jusqu'au 31 décembre 2015 et est disponible pour aider les entrepreneurs dans le développement de leurs projets.

Questions POINT 17.0  
PÉRIODE DE QUESTIONS

---

Aucune question.

POINT 18.0  
RÉSOLUTION 2014-12-250  
AJOURNEMENT DE LA SÉANCE AU 15 DÉCEMBRE 2014

---

À 21h07, il est proposé par Marc Perron d'ajourner la présente séance au 15 décembre 2014 à 20h00.

Jacques Asselin,  
Maire

Stéphanie Gagnon, CPA, CGA  
Directrice générale